



**CABINET**

Leader du deuxième groupe d'opposition

Québec, le mardi 25 novembre 2025

Monsieur Siegfried Peters  
Secrétaire général  
Édifice Pamphile-Le May  
3035 des Parlementaires  
Bureau 2.54  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-joint, la motion dont le député de Laurier-Dorion souhaite débattre ce mercredi 26 novembre 2025, à la rubrique des affaires inscrites par les député.es de l'opposition, et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations solidaires.

Mélanie Grenier  
Directrice de cabinet

p.j.

**AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ.E.S DE L'OPPOSITION**  
(Article 97 et ss. RAN)

Que l'Assemblée nationale constate que le Québec traverse la pire crise du logement en plus de 30 ans, alors que les loyers ont augmenté de 47 % depuis 2018 ;

Qu'elle souligne que la révision de la méthode de calcul du Tribunal administratif du logement, combinée au durcissement des règles sur les cessions de bail, risque d'accélérer encore les hausses de loyers ;

Qu'elle constate que trop de locataires et de familles vivent déjà dans une insécurité résidentielle intenable ;

Qu'enfin elle demande au gouvernement du Québec d'intervenir immédiatement afin d'empêcher toute hausse de loyer dépassant l'inflation, sous réserve d'une autorisation expresse du Tribunal administratif du logement.

Présentée par le député de Laurier-Dorion  
Le mercredi 26 novembre 2025